



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 11179

## Texte de la question

M. Germinal Peiro appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur la dépénalisation du cannabis et la prévention de la toxicomanie. L'histoire démontre que chaque fois que les drogues ont été autorisées, leur usage croissait de manière exponentielle. La prévention de la toxicomanie est un enjeu fondamental pour l'équilibre de nos structures sociétales et l'avenir de nos jeunes générations. Lors des rencontres nationales sur la toxicomanie organisées les 12 et 13 décembre dernier, l'ensemble des experts réunis ont demandé une révision de la loi de 1970 qui introduit la pénalisation de l'usage, et la modification de l'article L. 630 qui décrit le soupçon « d'incitation à l'usage » opposable notamment aux acteurs de terrain (soignants, policiers) qui accompagnent à des degrés divers les personnes consommant du cannabis. Toutefois, quand de l'usage simple ces dernières passent progressivement à l'abus d'usage et que le statut des produits utilisés passe d'objet de plaisir à objet de remède à un mal-être (dont elles n'ont pas toujours conscience), quelles justifications sanitaires ou prophylactiques relatives au fait de santé publique peuvent motiver une certaine banalisation des produits stupéfiants ? Tandis que l'Etat renforce la législation répressive sur l'alcool et le tabac, il lui demande de lui préciser la réflexion en cours sur le sujet en matière de santé publique et lui faire connaître les actions de prévention et d'information que Monsieur le secrétaire d'Etat envisage de mettre en oeuvre afin de permettre le travail clinique quotidien avec les toxicomanes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Germinal Peiro](#)

**Circonscription :** Dordogne (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11179

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mars 1998, page 1312